

Saint Brévin, le 20.11.25

Compte Rendu du Conseil d'Administration

du 20 Novembre 2025

Présents :

Epicerie solidaire

Josyane BLOUIN
Jeannine DESCATOIRE
Hubert DEVAUTOUR
Nadine GAILLARD
Sylvie GAUTIER
Marie-Ange GAUTREAU
Michèle HENRY
Gilles LE PREVOST
Régine NOUGUEREDÉ
Muriel TEMPLIER

Représentants Adhérents Acc.

Michèle POLICARPO

Elus municipaux

Jean Michel BABIN
Pierre CHEREAU
Claudine PEYSSY

Solidarité du Cœur

Denis PESCHAUD

Association Retz Activités

Bernard PEZET

Invitée

Julie GERARD, Salariée CESF Epicerie

Absents excusés : **Jean Claude LOMELET (Epicerie) et David MAUXION (représentant Adh.Accompagnés)**
Madeleine CHARBONNIER (Secours Catholique)

Ordre du jour :

- 1. Approbation Compte rendu CA précédent**
- 2. Point sur la Situation financière au 31.10.25**
- 3. Point sur l'Approvisionnement à la Banque Alimentaire**
- 4. Point sur l'accompagnement social (file active, activités en cours ou à venir)**
- 5. Questions diverses.**

Ouverture de la séance à 16h30 avec 17 présents (dont 1 invitée)

1 – Approbation Compte rendu CA précédent

Le Compte rendu du 13.06.25 est approuvée à l'unanimité

2 – Point sur la Situation financière au 31.10.25

Le tableau de bord est commenté par Hubert. **La file active est stabilisée** à un niveau élevé comparable à la moyenne 2024. Le pourcentage Achats/Ventes est de 50,74% pour les 10 premiers mois 2025.

Mme Peyssy souhaite connaître le nombre de personnes aidées venant du CADA par rapport aux autres adhérents accompagnés, sans les stigmatiser, permettant d'évaluer pour le Budget 2026. **Hubert précise que seule, Julie a connaissance de l'origine des personnes** (données entrées et sorties de l'épicerie) et que l'épicerie ne souhaite pas communiquer sur cette question.

M. Babin note qu'il n'y a rien qui indique une augmentation notoire par rapport à la situation, pas de dégradation 2024 et 2025 et salue la réserve de l'épicerie par rapport à la communication de données sur le public accueilli. Julie précise une **stabilité des chiffres 160 à 180 personnes localement dont une cinquantaine de personnes d'origine étrangères (Cada et résidents hors CADA, ukrainiens...)**. Sur la question des personnes sans ressources ne pouvant assurer leur participation nous avons des personnes qui sont en rupture ou en attente de régularisation de droits sociaux ou CPAM (parfois 1 à 2 mois) ainsi que des personnes en attente d'ouverture de droits (dossiers en constitution, délais entre décision et versement de l'allocation) et des personnes déboutées sans aucune ressource.

Ces personnes sont dans **l'incapacité de régler la participation demandée par l'épicerie**, cet impayé est pris en charge par le Collectif des Brévinois Attentifs et Solidaires, le Secours catholique, l'Amicale laïque et l'Association (1500€ en 2024, 1700€ fin oct.25).

Muriel confirme l'accueil de toutes personnes dans le besoin. L'épicerie n'a jamais eu à refuser d'accueillir sauf personnes hors barème d'aide.

Le tableau des Comptes :

Les recettes

- **61,02% de participations** encaissées : il est envisagé de créer un groupe de travail pour étudier la situation. L'épicerie trouve inquiétant que certaines personnes n'osent plus venir à l'épicerie pour ne pas avoir pu régler leur participation.
- L'épicerie remercie le CCAS pour le montant attribué en 2025 et la promptitude à verser cette subvention, permettant d'assurer la trésorerie face aux retards importants de l'Etat.
- **Augmentation du CNES** (fonds européen) de 6 601€ liée au nombre de bénéficiaires (+30%) et augmentations des fonds.
- **FAAD national ANDES**, augmentation de 1 136€.
- **Les Dons entreprises** comprennent les dons des Associations (dont les reliquats pour certaines qui ferment).

Muriel informe qu'une **démarche dynamique est en cours** auprès des entreprises brévinoises entre 6 et 9 salariés pour lever des fonds (sélection importante effectuée par Michèle P). Contact avec Mme Sorlin, directrice de la Communauté de communes pour obtenir quelques listings d'adresses, qui a permis l'envoi de courriers pour prise de contact avec ou sans rendez-vous, sans exclure du « porte à porte ».

- Les dons particuliers seront effectifs dans la période Noël.
- **Le vide grenier et la buvette de BEV de jardin** ont permis une **recette de 3 825€** (4 814€ de recette pour 989€ de dépense).

Concernant **les dépenses**, les achats réalisés sont conformes aux prévisions.

- Moins d'activités payantes, prévus sur **Parenthèse culturelle**, cette année et il reste quelques factures à régler auprès de Retz'activités.
- L'INSEE a changé notre **code APE** en 2023, avec un statut de « commerce » qui ne nous permet plus d'avoir une exonération des frais bancaires. L'épicerie envisage de renégocier avec la Banque.
- **La subvention MMPT** régionale prend en charge les 2h30 supplémentaires du temps de travail de Julie, **pour 2025 et 2026**, conformément aux engagements de l'épicerie vis-à-vis du CCAS.

Hubert et Mme Peyssy évoquent l'opportunité de renouveler la demande de **Subvention annuelle auprès de la DDETS** pour un montant de 10000€, en argumentant l'augmentation des personnes aidés, la spécificité territoriale, l'absence de règlement des participations, l'augmentation des frais de 2700€ avec la Banque Alimentaire.

3 – Point sur l'Approvisionnement à la Banque Alimentaire

Hubert souligne qu'environ **23 tonnes de marchandises livrées sont prévues fin 2025**. La Banque Alimentaire nous a permis depuis 2023 de conserver notre modèle économique en accordant **2 livraisons par semaines et des livraisons de lait**.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 novembre, La Banque Alimentaire expose :

- **Des difficultés financières** (plus de 3000000€ initialement tant public que privé)

- Suite aux différentes alertes : dotations supplémentaires niveau Préfet de Région et sur le programme MMPT
- **Perte de dotations** pour l'achat de denrées et l'aide aux étudiants
- **Suppression de postes** sur les chantiers d'insertion
- Vente de 4 véhicules
- **Antenne St Nazaire en 2026** : manquera 30 000€, (fermeture du chantier d'insertion de Saint Nazaire)
- **IMPACTS sur les associations d'aide alimentaire**
- Appel à participation mensuel et non plus trimestriel
- **Augmentation du prix du kg** : de 18 cts à 30cts pour l'épicerie (+61%),
- **Propositions soumises au vote** : 67 oui – 2 abstentions – 0 non
- **Application au 1er janvier 2026**
Pour l'épicerie solidaire : augmentation de 2 760€ pour 2026

La mise en danger de la Banque Alimentaire n'est pas une bonne nouvelle pour l'épicerie (soutien écrit courant 2025).

L'épicerie a reçu M.Dunoyer, responsable des collectes BA afin d'exercer les **bonnes pratiques lors de la prochaine collecte** les 28 et 29.11.25 au Leclerc de Saint Brévin. Il évoquait la **multiplication de collectes dans de nouveaux commerces. Impact très fort pour l'avenir.**

Il est prévu une **réunion avec les services techniques et le CCAS**, pour formaliser les pratiques, revoir convention de prêt de véhicule. Un point entre deux chauffeurs de l'épicerie et M Verdon des services techniques a permis de préciser les fonctionnements entre les deux parties lors du retrait des véhicules pour les besoins de l'épicerie.

Mme Peyssy pense que nous allons devoir prendre une **assurance pour les chauffeurs bénévoles** de l'épicerie.

Voir peut-être **l'achat d'un véhicule de la BA (Partner, camion frigo)** ...ou mutualiser l'utilisation pour l'acquisition d'un véhicule...

4 - Point sur l'accompagnement social (file active, activités en cours ou à venir)

- **Pas de changement dans la composition des familles**, par rapport aux autres mois.
- **Les activités avec Retz'activités sont très positives** pour les adhérents accompagnés. Beaucoup d'échanges.
- **Le voyage à Djerba** s'est bien déroulé, familles très contentes mais départ limité pour 10 personnes (accompagnateur compris), coût supplémentaire lié aux intempéries...prochain départ prévu de Paris, logistique plus importante et plus de frais.
L'épicerie explore d'autres pistes de vacances (camping, location...)
- **Activités autour de la cuisine**
 - * le « repas solidaire de Noël », organisé par plusieurs associations, rassemble 200 personnes, pas de cuisiniers bénévoles ; cette année, le repas sera livré par un traiteur.
 - * les repas partagés sont très fréquentés et appréciés.

5 – Questions diverses

M. Babin demande des explications concernant l'accompagnement du projet des 35 familles.

La présence moyenne dans l'épicerie est de 9 à 12 mois. Les familles sont accompagnées individuellement par Julie et un bénévole afin qu'ils se projettent dans l'avenir, définissent une action, font des démarches soutenues par l'épicerie.

Le CCAS et le bureau de l'épicerie conviennent de mettre en chantier avant fin 2025 le **renouvellement de la convention qui les lie (échéance fin 2025).**

La séance est levée à 18h

La Présidente,

La Secrétaire,

Muriel TEMPLIER

Nadine GAILLARD

Pièces jointes : Diaporama et livret d'accueil